



## Suède

La Suède a nommé une personne travaillant dans l'unité chargée du droit procédural et des questions judiciaires du ministère de la justice en tant que point de contact pour le réseau judiciaire européen en matière civile et commerciale. Elle a également nommé une personne travaillant dans l'unité de politique pénale du ministère de la justice en tant que point de contact pour le portail e-Justice.

L'Administration nationale des tribunaux, l'Ordre des avocats de Suède, l'Agence nationale de recouvrement forcé, l'Agence suédoise de la sécurité sociale, l'instance gouvernementale chargée du droit familial et du soutien à la parentalité ainsi que l'Agence nationale pour les victimes d'actes criminels et certaines autorités centrales (unité des affaires pénales et de coopération judiciaire internationale du ministère de la justice et unité chargée des questions consulaires et de droit civil du ministère des affaires étrangères) sont les membres suédois de ce réseau.

Dernière mise à jour: 12/12/2017

Les versions linguistiques de cette page sont gérées par les points de contact du RJE correspondants. Les traductions ont été effectuées par les services de la Commission européenne. Il est possible que l'autorité nationale compétente ait introduit depuis des changements dans la version originale, qui n'ont pas encore été répercutés dans les traductions. La Commission et le RJE déclinent toute responsabilité à l'égard des informations et des données contenues ou auxquelles il est fait référence dans le présent document. Veuillez vous reporter à l'avis juridique pour connaître les règles en matière de droit d'auteur applicables dans l'État membre responsable de cette page.

Certaines pages de ce site présentant du contenu national sont actuellement mises à jour par les États membres, afin de tenir compte du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne. L'éventuel maintien de contenus ne tenant pas encore compte de ce retrait est involontaire et les corrections nécessaires seront apportées.